

ANDRÉ MARSIL, dit « LESPAGNOL »

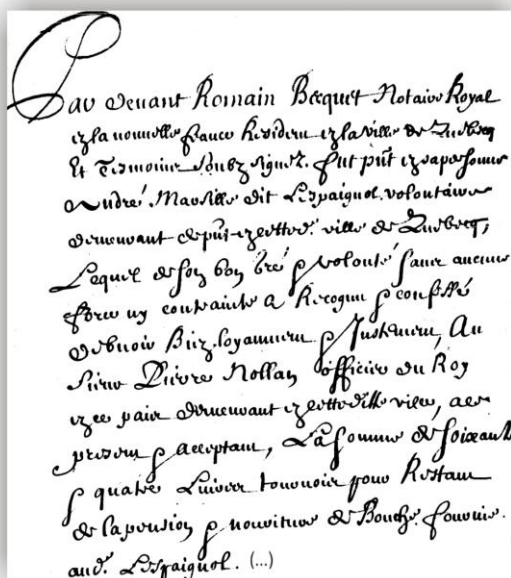
Mis à part notre ancêtre, il semble qu'il n'y aurait eu que quatre autres émigrants débarqués en Nouvelle-France au XVII^e siècle qui ont porté le surnom « Lespagnol ». ¹ Ce surnom leur convenait très bien puisqu'ils arrivaient d'Espagne. Deux d'entre eux, André Robidou, originaire de Galicie et Joseph Serran venu de la région de Valladolid, ont fait souche ici et ont eu une descendance. Les deux autres, Barthélémi Sibiron, arrivé de Madrid et Pierre Villeday, de Burgos, n'ont pratiquement pas laissé de traces de leur passage.

On peut alors se demander comment il se fait qu'André Marsil, originaire de France, ait pu porter lui aussi le surnom « Lespagnol » ?

Dans notre quête d'indices susceptibles d'apporter quelque réponse à cette interrogation, nous avons commencé par comparer les diverses façons qui ont été utilisées pour identifier notre ancêtre dans les écrits officiels de l'époque.

Le plus ancien document signalant sa présence en Nouvelle-France est la liste, datée du 24 août 1665, des trente et une personnes qui ont reçu ce jour-là à Québec le scapulaire de la confrérie Notre-Dame du Mont-Carmel. Il y est inscrit sous son vrai nom, simplement, sans mention de surnom. C'est d'ailleurs sur la base de ce même document que nous nous permettons de dater de l'été 1665 l'arrivée d'André puisqu'il laissera ensuite passer quatre ans et demi sans faire parler de lui

Sa présence en Amérique sera confirmée lorsqu'il sera amené à signer une reconnaissance de dette envers l'aubergiste Pierre Nollan de Québec pour « pension et nourriture de bouche ». Le document rédigé par le notaire Romain Becquet le 9 janvier 1670 identifie notre ancêtre comme étant André Marsil dit *Lespagnol*. C'est cette graphie plutôt que *Lespagnol* ou *l'Espagnol*, qui sera par la suite reprise le plus souvent par les différents notaires intervenant, de même que par plusieurs des prêtres chargés de la tenue des registres paroissiaux. Et la façon particulière de l'écrire nous porte à croire que le mot devait se prononcer : *lespègnol*.

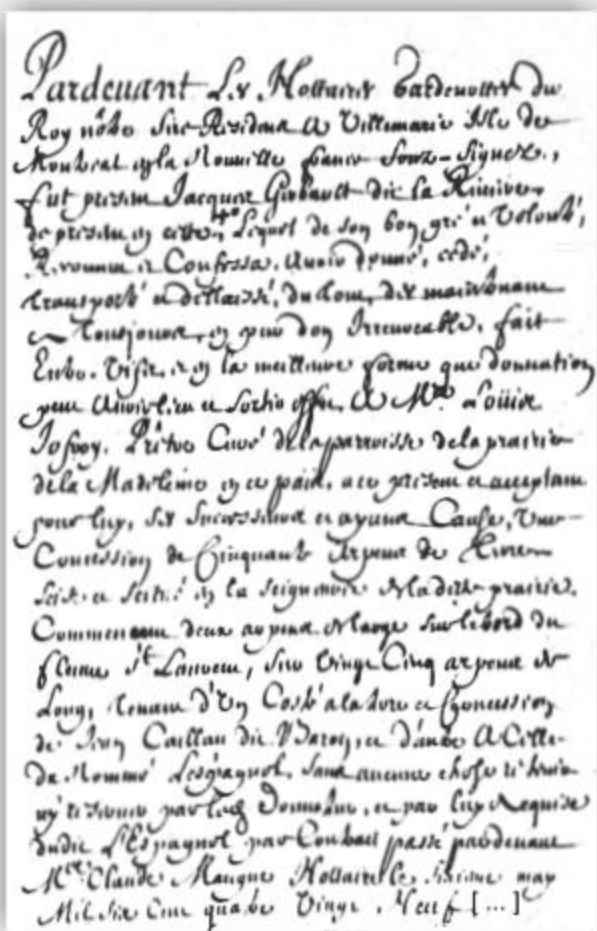


9 Janvier 1670 Obligation d'André Marsille à Pierre Nollan [Romain Becquet]

Par devant Romain Becquet Notaire Royal en la nouvelle France Resident en la ville de Quebecq Et Tesmoins Soubz signez fut present en sa personne André Marsille dit *Lespagnol* volontaire demeurant de present en cette ville de Quebecq, Lequel en son bon gré et volonté sans aucune force ny contrainte a Reconnu et confessé débvoir Bien loyaument et Justement Au sieur Pierre Nollan officier du Roy en ce pais demeurant en cette dite ville a ce present et acceptant, La somme de soixante et quatre Livres tournois pour Restant de la pension et nourriture de Bouche fournie audit *lespagnol* [...]

¹ Jetté, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, PUM (Montréal 1983), p.1172.

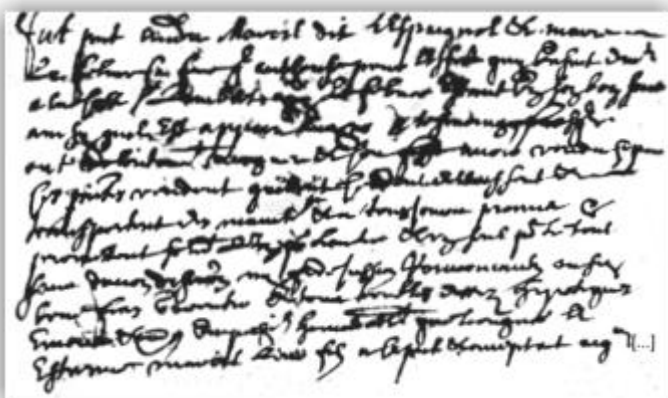
L'utilisation de ce surnom pour identifier notre ancêtre semble avoir été très courante. On retrouve même quelques documents, surtout des actes de l'état civil (baptême, mariage et sépulture), qui réfèrent à lui en n'utilisant que son surnom. André étant pratiquement seul dans son entourage à le porter, il existait peu de chance de confusion sur son identité.



7 septembre 1693 Donation d'une terre en la seigneurie de La Prairie de la Magdeleine par Jacques Gerbaud dit Larivière à Louis Jofroy prêtre curé, de la paroisse de La Prairie de la Magdeleine. [**B. Basset**]

Pardevant Les Notaires Gardenottes du Roy nôtre Sire Résidant à Villemarie Isle du Montreal en la Nouvelle France Sous-Signes, fut present Jacques Gerbault dit la Riviere, de present en cette ville. Lequel de son bon gré et volonté, Reconnaît et confesse, avoir donné, cédé, transporté et delaisié, du tout, des maintenant et toujours, et par don Irrecusable, fait Entre-Vifs, et en la meilleure forme que donation peut avoir lieu et subir effet a M^r Louis Jofroy Prêtre Curé de la paroisse de la Madeleine en ce païs, a ce present et acceptant pour luy, ses successeurs et ayant Cause, Une Concession de Cinquante Arpens de Terre seise a l'entré de la seigneurie de la ditte prairie. Comme ayant deux arpents de large sur le bord du fleuve S^t Laurent, sur Vingt Cinq arpents de Long, Tenant d'Un Costé a la terre et Concession de Jean Caillau dit Baron, et d'autre A Celle du **nommé Lespagnol**, sans aucune chose retenir ny reserver par ledit Donateur, et par luy acquise **dudit L'Espagnol** par Contrat passé pardevant M^e Claude Maugue Notaire le sixiesme may Mil six cent quatre Vinat Neuf [...]

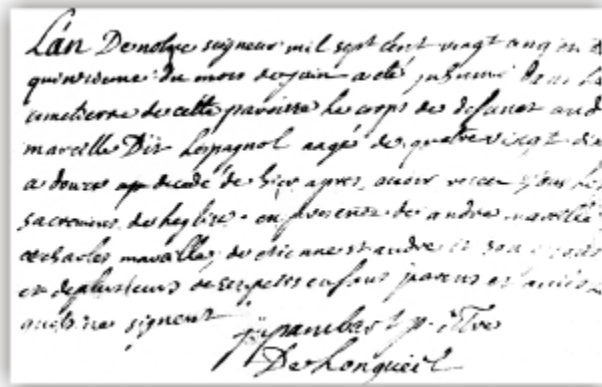
Durant une trentaine d'années, la plupart des actes notariés et plusieurs actes de l'état civil où son nom sera mentionné ajouteront le «dit Lespagnol» à la suite du nom André Marsil. Le dernier des documents notariés en notre possession qui l'identifie avec ce surnom est l'acte de vente de la terre ancestrale à son fils Étienne, rédigé par Me Antoine Adhémar le 13 août 1701. Il faut reconnaître cependant qu'une fois sa terre vendue, André semble s'être complètement abstenu de toute activité économique ou autre pouvant le ramener chez le notaire.



13 Août 1701 Vente par André Marcil dit Lespagnol et sa femme Marie Lefebvre à leur fils Étienne Marcil [Antoine Adhémar]

Fut present **Andre Marcil dit Lespagnol** et marie Lefebvre Sa femme qui l'authorise pour L'effet qui Ensuit demeurans a la Coste St Lambert La dite Lefebvre Estant En Son bon Sens ainsy quil est apparu au dit notaire Et tesmoins Lesquels ont volontairement reconnu Et Confesse avoir vendu et pour Ces presentes vendent quittent Ceddent delaisient et Transportent des maintenant et a tousjours, promis et promettent Solidairement L'Un pour lautre et un Seul pour Le tout Sans division discussion ny fidejussion Renoncantz aus dits benefices Garantir de tous troubles dettez hipoteques Eviction et autres Empechements genneralement quelconque a **Estienne marcil** Leur fils a ce present et acceptant acquerneur [...]

Par la suite, les rares documents qui feront référence à notre ancêtre l'identifieront sous son propre nom seulement, sans mentionner le surnom. Nous n'avons rencontré qu'une seule exception, l'acte de sa sépulture, datée du 15 juin 1725 :

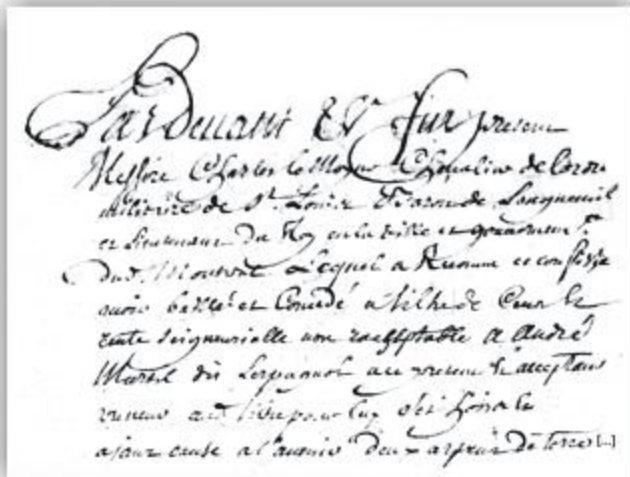


L'an de notre seigneur mil sept cent vingt cinq et le quinziesme du mois de juin a été inhumé dans le cimettier de cette paroisse le corps de **défunct andré Marcille Dit Lespagnol** aagé de quatre vingt dix a douze ans, decédé de hier après avoir deceu tous les sacrements de léglise, en présence de andré marcille, de charles marcille, de Étienne [Achin dit] st andré et son épouse [Marie Marcille] et de plusieurs de ses petits enfants, parent et ami, lesquels ne signent

J. Isanbart, prestre
De Lonqueil

Nous avons ensuite examiné de quelle façon les enfants Marsil ont été identifiés dans les actes de l'état civil ou notariés qui les ont concernés pour savoir si on leur avait aussi attribué le «dit Lespagnol». Il ressort de cet examen que l'utilisation du surnom aurait été réservé à leur père, fermant ainsi la porte au développement éventuel de lignées Lespagnol, Lespagnol-Marsil ou Marsil-Lespagnol, au sein de notre grande famille.

En effet, sur la cinquantaine de documents les concernant que nous avons consultés, nous n'avons trouvé que deux cas d'attribution du surnom à un des descendants.² Rédigés à huit jours d'intervalle, ces deux documents identifient André, le fils voyageur, comme étant «André Marsil dit Lespagnol ». Cette identification, nous semble bien être une exception. Nous sommes plutôt portés à croire que le fils, déjà en route pour les pays d'en haut, se serait fait représenter par son père lors de la signature de ces deux contrats et que le «dit Lespagnol» serait de la dictée de ce dernier.

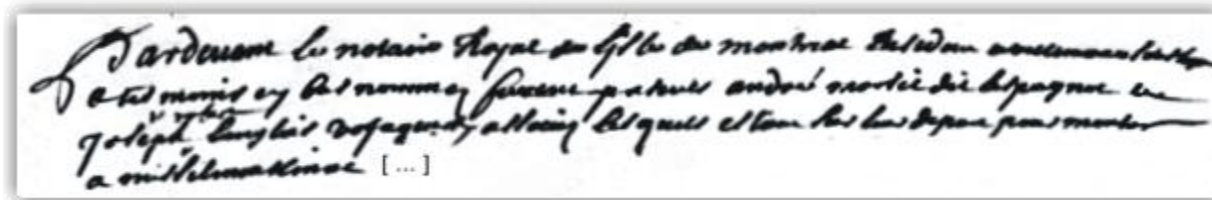


9 septembre 1712 Concession par le baron de Longueuil à André Marsil d'une terre en bordure du ruisseau St-Charles [P. Raimbault]

Par devant etc. fut present
Messire Charles le Moyne Chevalier de l'ordre militaire de St-Louis Baron de Longueuil et Lieutenant du Roy en la ville et gouvernement de Montreal Lequel a Reconnu et confessé avoir Baillé et Concedé à tiltre de Cens et rente seigneurialle non racheptable a **André Marsil dit Lespagnol** a ce present et acceptant preneur au dit tiltre pour luy Ses Hoirs et ayant cause a l'avenir deux arpents de terre [...]

² Les deux actes ont été rédigés par M^e Pierre Raimbault, le 9 septembre 1712 et par M^e Michel Le Pailleur, le 17 septembre 1712.

17 sept 1712 *Obligation par André Marsil et Joseph Langlois à M^r Soumande* [Michel Le Pailleur]



*Pardevant Le notaire Royal de Lysle de montreal residant a villemarie soussigné et tesmoins cy bas nommes furent presents **andré marsil dit lespagnol et joseph robert Langlois** voyageurs associés lesquels estant sur leur départ pour monter a missilimakinac [...]*

En recherchant l'origine du surnom de notre ancêtre, on ne peut négliger le fait que sa ville d'origine, Saint-Omer, en Artois, était sous la domination espagnole lorsqu'il l'a quittée pour venir s'établir en Nouvelle-France.

En effet, le comté d'Artois, après avoir longtemps été vassal de la France, fut uni par un mariage à la Couronne française en 1180, puis ensuite au Duché de Bourgogne en 1384, puis plus tard au Royaume d'Autriche en 1477. Par héritage il passa enfin aux Habsbourg d'Espagne en 1516. Après la Guerre de Trente ans, le Traité des Pyrénées de 1659 en rendit une partie à la France. Ce n'est qu'en 1678, par le Traité de Nimègue, que le restant de l'Artois, incluant Saint-Omer, reviendra définitivement à la France.

De cette région sont venus une trentaine d'autres émigrants à la même époque que notre ancêtre, sans qu'aucun ne reçoive le même surnom.³ L'un d'eux a probablement été un proche d'André car il était lui aussi de Saint-Omer. Antoine Dufresne dit Saint-Antoine, soldat dans la compagnie Lafredièrre du Régiment de Carignan, est arrivé le 18 août 1665 à bord du navire *Aigle d'Or*.⁴ Il se pourrait bien que les deux aient voyagé ensemble.

Poursuivant les recherches jusqu'à Saint-Omer, nous n'y avons rencontré aucun document relié à la famille «Marsille/Marsilles» qui fasse mention d'un «dit Lespagnol». Nous avons également pu constater que cette famille était bien établie dans la région depuis plusieurs générations. On ne peut donc pas lui supposer une origine ibérique récente afin d'expliquer l'origine du surnom.⁵ On ne peut pas non plus supposer que notre ancêtre ait pu parler l'espagnol, vu que la seule langue seconde en usage sur les lieux était le flamand.⁶

Le surnom a donc vraisemblablement été attribué à André Marsil après son arrivée à Québec.

Si notre ancêtre avait fait partie du régiment de Carignan-Salière,⁷ ce que rien ne permet d'affirmer, nous aurions pu dire que son surnom est un de ces *noms de guerre* que les soldats recevaient de l'armée, dont le choix aurait pu être inspiré, dans son cas, par l'appartenance de Saint-Omer à l'Espagne. Autrement, on pourrait aussi supposer que, n'étant pas soldat, il ait quand même pu être suffisamment impliqué dans des tâches de soutien au régiment, comme la chasse, la pêche ou le transport, pour qu'un surnom lui soit attribué.

Enfin, il reste encore la possibilité, pour expliquer son surnom, qu'André Marsil ait pu tout simplement avoir le teint basané et l'apparence générale d'un Espagnol.

³ Robert, Normand, *Nos origines en France. Artois, Flandres et Picardie*, Archiv-Histo, (Montréal 1996).

⁴ Langlois, Michel, *Carignan-Salière 1665-1668*, La maison des ancêtres, (Drummondville 2004), p. 308.

⁵ Cette hypothèse est avancée dans: Jacob, Roland, *Votre nom et son histoire. Les noms de famille au Québec*, Les Éditions de l'Homme (Montréal 2006), p. 356.

⁶ Les recherches à Saint-Omer sont effectuées à distance, depuis plusieurs années, grâce à l'aimable collaboration du Dr Philippe Derieux.

⁷ Michel Langlois, sans preuve à l'appui, l'inclut dans le régiment; *op. cit.*, p.403.